



### NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

<b>1. Membre notifiant: RÉPUBLIQUE DE CORÉE</b> <b>Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):</b>
<b>2. Organisme responsable:</b> <i>Energy Efficiency Management Division of Ministry of Trade, Industry and Energy</i> (Division de la gestion de l'efficacité énergétique du Ministère du commerce, de l'industrie et de l'énergie) <b>Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné:</b> <i>Energy Efficiency Management Division of Ministry of Trade, Industry and Energy</i> (Division de la gestion de l'efficacité énergétique du Ministère du commerce, de l'industrie et de l'énergie) 402, Hannuri-daero, Sejong-si, 30118 (République de Corée) Téléphone: (+82) 44 203-5382 Fax: (+82) 44-203-4769 Courrier électronique: <a href="mailto:yayss@motie.go.kr">yayss@motie.go.kr</a> Site Web: <a href="http://www.motie.go.kr/">http://www.motie.go.kr/</a>
<b>3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [ ], 5.6.2 [ ], 5.7.1 [ ], autres:</b>
<b>4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant):</b> Appareils
<b>5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié:</b> <i>Regulation on Energy Efficiency Management Equipment</i> (Règlement relatif à l'efficacité énergétique des appareils électriques), 37 page(s), en coréen.
<b>6. Teneur:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Nouveaux produits désignés, avec champ d'application, normes d'efficacité énergétique et méthodes d'essai: Refroidisseurs, compresseurs d'air, systèmes d'affichage dynamique</li><li>• Renforcement de la norme d'efficacité énergétique: Aspirateurs</li><li>• Clarification de la définition, du champ d'application, etc.: Climatiseurs, cuiseurs à riz, systèmes de pompes à chaleur hybrides, lampes à DEL à convertisseur intégré</li></ul>
<b>7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant:</b> Protection de l'environnement/information des consommateurs, étiquetage

<b>8. Documents pertinents:</b> Avis ( <i>Notice</i> ) n° 2018-381 du Ministère du commerce, de l'industrie et de l'énergie (9 juillet 2018)
<b>9. Date projetée pour l'adoption:</b> 1 <sup>er</sup> octobre 2018 <b>Date projetée pour l'entrée en vigueur:</b> 1 <sup>er</sup> octobre 2019
<b>10. Date limite pour la présentation des observations:</b> 60 jours à compter de la notification
<b>11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:</b>  <i>Technical Barriers to Trade (TBT) Division</i> (Division des obstacles techniques au commerce (OTC)) <i>Korean Agency for Technology and Standards - KATS</i> (Office coréen des normes et de la technologie) 93, Isu-ro, Maengdong-myeon, Eumseong-gun, Chungcheongbuk-do (République de Corée) 27737 Téléphone: (+82) 43 870 5525 Fax: (+82) 43 870 5682 Courrier électronique: <a href="mailto:tbt@korea.kr">tbt@korea.kr</a> Site Web: <a href="http://www.knowtbt.kr/">http://www.knowtbt.kr/</a> <a href="https://members.wto.org/crnattachments/2018/TBT/KOR/18_4292_00_x.pdf">https://members.wto.org/crnattachments/2018/TBT/KOR/18_4292_00_x.pdf</a>